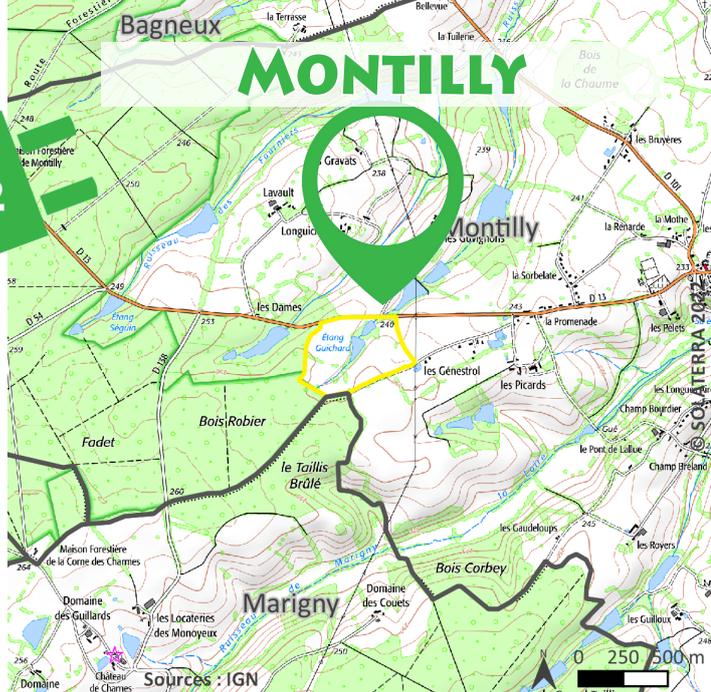


Depuis janvier 2022, une étude de faisabilité d'un projet de centrale photovoltaïque au sol est en cours sur d'anciennes terres agricoles aujourd'hui laissées en friche. Vous retrouverez les principales caractéristiques du projet envisagé au sein du présent bulletin d'information dont la revalorisation agricole du site par un élevage ovin. Vous pouvez également venir échanger avec nous lors de la permanence publique du 18 mars 2023 à laquelle nous vous invitons à venir prendre connaissance du projet.

Justine LLEDO, responsable du projet porté par la société SOLATERRA.



ANCIENNE TERRE AGRICOLE (lieu-dit : Guichard)



Permanence publique le samedi 18 mars 2023 de 9h à 12h30 en salle de la Forge, ouverte aux habitants de Montilly.

Directeur de la Publication : SOLATERRA - ©Solaterra 2023- Tous droits réservés

PROJET PRIVÉ DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL



Plan de masse de l'installation

LEGENDE

	Tables photovoltaïques		Clôture
	Poste de livraison		Portail
	Poste de transformation		Chemin d'exploitation
	Citerne à incendie et son aire d'aspiration		Zone de pâturage ovin supplémentaire



10,97 hectares : surface totale du projet photovoltaïque (emprise du site clôturé).

16,28 hectares : surface totale du projet intégrant le pâturage ovin



11,02 MWc : puissance crête totale installée d'énergie photovoltaïque (= puissance nominale).



15 606 panneaux photovoltaïques : répartis sur 578 structures + 1 poste de livraison et 4 poste de transformation.



1 186 kWh/kWc/an : rendement énergétique.



+ 12 770 MWh/an : production électrique annuelle attendue (pour une puissance électrique installée de 9,37 MW = puissance injectée).



- 498 tonnes de CO₂/an : émissions de CO₂ évitées au minimum (prise en compte d'une moyenne française de 87g CO₂/kWh toute source confondue et de 48g CO₂/kWh pour le solaire).



5 900 habitants : équivalence minimale en termes de consommation électrique moyenne (prise en compte de la moyenne 2018 de 4 761 kWh / foyer / an sans distinction du système de chauffage ; taille moyenne du foyer égale à 2,2 personnes).



≈ 5-6 cts d'€/kWh : prix indicatif de vente de l'électricité.

≈ 31 400 €/an : estimation de la fiscalité locale perçue par le bloc communal (Montilly et CA Moulins Communauté).



LES PROCHAINES ÉTAPES

**FÉVRIER-
MARS
2023**  Présentation du projet d'implantation de centrale solaire aux propriétaires du site, aux collectivités et à la population.

i

Permanence publique le samedi 18 mars 2023 de 9h à 12h30 en salle de la Forge, ouverte aux habitants de Montilly.

**AVRIL
2023**



Préparation du dossier de demande de permis de construire et dépôt à la Préfecture de Département.

**AVRIL
2023 À
DÉBUT
2024**



Instruction par la Préfet de département de la demande de permis de construire avec réalisation d'une enquête publique de 1 mois sur Montilly.



Chantier d'un parc photovoltaïque au sol



LES PORTEURS DE PROJET



www.solaterra.fr

Bureau d'études développeur de projets de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation). Intervient en tant que porteur local du projet pour le compte du futur exploitant de la centrale, Boralex.



www.boralex.com

Producteur d'énergie solaire photovoltaïque québécois (filiale française), indépendant et intégré (développement, financement, construction et exploitation). Intervient en tant que maître d'oeuvre et groupe propriétaire à 100% de la société de projet (maître d'ouvrage) créée pour la réalisation de la centrale solaire en vue de son financement, sa construction et son exploitation.

VOTRE CONTACT

Justine LLEDO
Chef de projet
06 27 21 33 92
j.lledo@solaterra.fr

SOLATERRA
9, allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE